

Intitulé du stage : « *TSA avec TDI : mieux comprendre pour envisager un accompagnement des conduites sexuelles* »

Le stage permettra de sensibiliser l'entourage socioprofessionnel à l'accompagnement à la sexualité sous l'angle du **suivi sexo-clinique et éducatif par une équipe pluridisciplinaire** concernée par les personnes atteintes d'autisme (TSA) avec trouble du développement intellectuel (TDI). La formation a pour principal objectif de mieux définir le concept de la sexualité humaine pour optimiser les conditions nécessaires à l'accompagnement de certaines conduites sexuelles (dont celle de la masturbation) manifestées par des personnes porteuses d'un TSA dont la singularité de pensée nécessite une véritable sensibilisation de l'entourage aux particularités sociocognitives propres à l'autisme. **A l'issue du stage**, les stagiaires pourront mieux comprendre les stratégies à développer dans la perspective d'une action éducative dans le domaine précis de la sexualité tout en n'oubliant pas de préciser le cadre légal français.

Durée/groupe : 12 heures réparties sur deux journées consécutives

Profils des stagiaires : professionnels du terrain médico-social auprès d'adolescents et d'adultes porteurs d'un TSA/TDI

Prérequis/condition d'accès : pas de prérequis préalable demandé

Objectifs pédagogiques :

- a) Connaître le cadre légal dans le registre du comportement sexuel du citoyen français
- b) Identifier les particularités du fonctionnement sociocognitif impliquées dans le domaine de la sexualité
- c) Comprendre les stratégies nécessaires à développer pour proposer un accompagnement à la sexualité auprès d'une personne avec TSA avec TDI

Contenu de la formation :

JOUR 1 – MATIN – Durée : 3 heures et 30 minutes

Présentation des objectifs de la formation

Présentation des participants et leurs attentes : questions, informations recherchées

Présentation et remise des supports pédagogiques

01 – Définir la sexualité

02 – Cadre légal français en lien avec le comportement sexuel du citoyen français

- Aspects légaux relatifs à la majorité sexuelle et au consentement éclairé

JOUR 1 – APRES-MIDI – Durée : 2 heures et 30 minutes

03 – La puberté, apparition de la libido

- Changements corporels depuis la puberté
- Les réactions physiologiques au plaisir sexuel

JOUR 2 – MATIN – Durée : 3 heures et 30 minutes

04 – Sexualité et TSA

- Les lacunes cognitives spécifiques à l'autisme (avec trouble du développement intellectuel)
- Le développement de la sexualité (sensorialité – sensualité – érotisme)

JOUR 2 – APRES-MIDI – Durée : 2 heures et 30 minutes

05 – La pratique masturbatoire

- Critères pour qualifier la masturbation de conduite inadaptée
- Objet d'un apprentissage

06 – Quelques pistes de travail au niveau de l'accompagnement à la sexualité dont plus particulièrement la masturbation

- Qui fait quoi ?
- L'autisme ou pensée visuelle : accompagnement sexo-éducatif avec des outils qui se voient

07 – Conclusion/échanges



Type d'action de formation :

action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences

Organisation de la formation :

Equipe pédagogique

Patrick ELOUARD, psychologue sexologue, formateur spécialisé dans le domaine des TSA depuis 1999 et spécialisé dans le domaine de la sexologie depuis 2009

Moyens pédagogiques et techniques

- Support papier (dossier de stage) remis aux différents stagiaires
- Exposés théoriques
- Illustration de la théorie par des cas concrets
- Brainstorming, quiz, mise en situation, jeux visuels ludiques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire préalable à l'action de formation transmis aux différents stagiaires
- Formulaire d'évaluation de satisfaction en FIN de formation
- Formulaire d'évaluation des acquis en DEBUT et en FIN de formation

Modalités pédagogiques choisies

- Formation en mode présentiel
- Groupe de **20 inscrits** au maximum
- Formation en mode projet avec illustration de cas pratiques en alternance avec les apports théoriques dispensés

Logistique et aménagements à disposition pour une formation se déroulant en INTRA

- Locaux mis à disposition par le bénéficiaire de l'action de formation
- Salle de formation équipée de tables et chaises en nombre suffisant
- Mise à disposition d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc ou paperboard avec feutres, d'une rallonge électrique et d'une multiprise pour au moins 3 appareils
- Coin repas et coin repos/pause (selon l'organisation et le règlement intérieur soumis par le bénéficiaire)
- Temps de repos (1 en matinée et 1 en après-midi sur une durée de 10 minutes – café offert et/ou autres boissons non alcoolisées offertes aux stagiaires par le bénéficiaire de l'action de formation)



Prise en charge des personnes en situation de handicap

- L'ensemble des espaces mis à disposition est accessible aux personnes à mobilité réduite
- En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés en collaboration **avec la référente handicap du CCIFA 64** afin de mettre en place des outils, rythmes ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé.

Indicateur de performance : taux de satisfaction sur l'année 2025 : **3.69 / 4.00**

Délai d'accès : selon les dates de réalisation déterminées en commun lors du devis.

Modalités d'accès : une fois le devis signé, les stagiaires sont inscrits à la formation sur communication des noms, prénoms et fonctions par l'employeur.

En général, sous un délai d'un mois minimum après la demande.

Tarifs : 1 100.00 €/jour non assujetti à TVA – un devis est établi à la demande.